

Bureau du 13 octobre 2003

Décision n° B-2003-1747

commune (s) : Villeurbanne

objet : **Acquisition d'un immeuble situé 27, rue de la Soie et appartenant à M. Henri Franchet**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Service de l'action foncière et immobilière - Subdivision nord

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 1 octobre 2003, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Dans le cadre de la réalisation d'un pôle de loisirs Carré de Soie sur les communes de Villeurbanne et Vaulx en Velin, la Communauté urbaine envisage l'acquisition d'un immeuble situé 27, rue de la Soie et appartenant à monsieur Henri Franchet.

Il s'agit d'un bâtiment de deux niveaux sur caves, à usage d'habitation de 120 mètres carrés environ, d'un local à usage de garage ainsi que de la parcelle de terrain cadastrée sous le numéro 54 de la section BZ, d'une superficie de 332 mètres carrés comportant cette construction.

Un accord est intervenu au prix de 182 938,90 €, biens cédés libres, admis par les services fiscaux ;

Vu ledit principe d'acquisition ;

Vu la délibération du Conseil n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003 ;

DECIDE

1° - Approuve le principe d'acquisition de ce terrain.

2° - Autorise monsieur le président à signer tous les documents et actes nécessaires à la régularisation de cette affaire.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme individualisée n° 0485 le 19 mai 2003 pour la somme de 7 500 000 €.

4° - Le montant à payer en 2003 sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - compte 213 200 - fonction 824 - à hauteur de 182 938,90 € pour l'acquisition et 3 034 € en 2004 pour les frais d'actes notariés.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,